

RÉSUMÉ

La participation à des coalitions constitue une caractéristique traditionnelle de base de la politique étrangère canadienne. Cette tradition s'ancre dans l'histoire culturelle et politique du Canada, le statut de relative puissance de ce pays parmi les autres États, et le *modus operandi* de la communauté internationale. Une politique étrangère basée sur les coalitions représente également un choix stratégique pragmatique, dans la mesure où le Canada, sans une telle participation ou une réticence à se joindre aux coalitions, s'isolerait des événements importants et des décisions marquant la vie internationale. Dans ce contexte, la question fondamentale n'est pas savoir si une action basée sur une participation aux coalitions doit demeurer un élément central de la politique étrangère canadienne, mais de savoir comment le Canada peut déterminer, en fonction de ses intérêts nationaux, la forme et les enjeux des coalitions établies ou ad hoc.

Pour le Canada, les coalitions formées à l'extérieur des alliances traditionnelles posent et continueront de poser des défis nombreux que se soient à la coordination de la politique, la confiance et le soutien populaires, la doctrine, le développement des capacités de défense, le leadership, l'effort militaire et le commandement national. Les questions sous-jacentes sont liées à l'évaluation des configurations les plus probables des coalitions à venir, les exigences politiques pour les construire, et aux efforts qui doivent être entrepris, dans les circonstances modernes actuelles, pour obtenir le meilleur des effets sur la politique extérieure et les intérêts nationaux.